

COMMISSION REGIONALE DEVELOPPEMENT

Saison 2022/2023

Date : 03/07/2023 – 19h00

Lieu : Visioconférence

Secrétaire de séance : Irene FERRANTE

Présents :

Romain BESSONNAT (CD71)

Isabelle LACHAUME (US Joigny VB)

Stéphane MARAZZI (Trésorier Ligue)

Marianne MICHAUT (Sens Volley 89)

Marie Laure SERGENT (CD39)

Salariés : Samuel BOYE (Agent de Développement Régional), Irene FERRANTE

Absents :

Mickael BRIGNOLI (CD21)

François REBESCHINI (CD70)

CD25 (Président démissionnaire)

CD89 (Président démissionnaire)

Vincent GASCARD (CD90)

Ordre du jour :

- ❖ La professionnalisation des Comités départementaux
 - Point sur les perspectives
 - Proposition de mise à disposition d'un AD ligue
- ❖ L'organisation des championnats M13, M11, M9 pour la saison prochaine.

Samuel BOYE fait une présentation des représentants des Comités départementaux à la réunion :

- Romain BESSONNAT en qualité de président du CD71,
- Isabelle LACHAUME (présidente du club US Joigny VB) et Marianne MICHAUT (présidente du club Sens Volley 89), en l'absence d'un président du CD89,
- Stéphane MARAZZI (président du club ASM Belfort VB), en qualité de trésorier de la Ligue, mais qui pourra aussi répondre pour le CD90 en l'absence du président du CD.

Samuel BOYE regrette fortement que les autres Comités départementaux ne soient pas représentés, car les points à l'ordre du jour sont très importants pour le développement des CD.

Il précise aussi que la commission régionale développement est ouverte à tous les présidents des Comités départementaux en tant qu'acteurs du développement.

[Diaporama de la réunion.](#)

❖ **Professionalisation des Comités départementaux**

Samuel BOYE explique que le plan de professionnalisation de la Ligue se base sur un portefeuille de subventions fédérales et régionales dont bénéficie la ligue qui, sur 3 ans, sera :

- Pour 1 poste :
 - o 30K€ de la FFVOLLEY
 - o 10K€ plan « 1 jeune 1 solution » de la DRAJES (fin en aout 2023)
 - o 7K€ du Conseil Régional (fin aout 2023)
 - o Soit 47K€ pour un cout total de 81K€ (27K€/an salaire brut chargé) de septembre 2022 à aout 2025.
- Pour le second poste :
 - o 30K€ de la FFVOLLEY
 - o 30K€ de la DRAJES sur le PST (plan triennal d'aide à l'emploi)
 - o Soit 60K€ pour un total de 81K€ (27K€/an salaire brut chargé) de septembre 2023 à aout 2026.

Si certaines aides se terminent en aout 2023, la ligue souhaite tout de même faire bénéficier de ces aides aux CD (même si le début de contrat intervient en septembre 2023) pour inciter l'ensemble des acteurs à investir dans l'emploi. Tous les montants (lissés sur 3 saisons) sont ajoutés pour permettre à tous les CD d'obtenir un tarif attractif la première année. L'objectif de la Ligue est donc de mettre deux Agents de développement à la disposition des Comités départementaux en temps partiel, s'ils le souhaitent.

Voici 3 propositions pour un contrat de 12 mois à partir du 01/09/2023 :

- Temps partiel à 33% = 12 heures par semaines
Cout pour le CD (facturé par la Ligue) : 3050 €
- Temps partiel à 25% = 9 heures par semaines
Cout pour le CD (facturé par la Ligue) : 2300 €
- Temps partiel à 20% = 7 heures par semaines
Cout pour le CD (facturé par la Ligue) : 1850 €

Le cout pour le CD serait de 5.7 €/heure

Missions des Agents de développement :

- ✓ Missions de développement (recherche de licenciés, créations de clubs...)
- ✓ Missions techniques autorisées seulement pour l'animation des stages départementaux ou pour l'organisation des journées (compétitions jeunes) départementales, mais pas de mise à disposition des clubs pour les entrainements
- ✓ Structuration du volley dans le département, diversification de l'offre de pratique
- ✓ Objectif d'augmentation du nombre des licences
- ✓ Organisation des actions du CD, dans l'idéal avec la coordination du travail d'un apprenti (si besoin, recherche d'apprenti)
- ✓ Demandes de subventions

*Adopté par le comité
directeur du 20/12/2023*

A partir de 2024, les couts pour les CD vont augmenter car les subventions ne seront pas renouvelables, donc pour une mise à disposition de 12 mois à partir du 01/01/2024 :

- Temps partiel à 33% = 12 heures par semaines
Cout pour le CD (facturé par la Ligue) : 4000 €
- Temps partiel à 25% = 9 heures par semaines
Cout pour le CD (facturé par la Ligue) : 3000 €
- Temps partiel à 20% = 7 heures par semaines
Cout pour le CD (facturé par la Ligue) : 2400 €

Le cout pour le CD serait de 7.5 €/heure.

Pour financer ces emplois, les CD ont la possibilité d'augmenter ou instaurer une part CD sur les licences et affiliations pour la saison 2023/24. La Ligue a décidé de ne pas augmenter sa part afin de laisser cette possibilité aux CD.

La préconisation est de 5 € (ou de 3 € pour les CD qui ne récoltaient rien avant).

D'autre part, les ADD peuvent aussi aider à l'obtention de subventions, ce qui permettrait à leur emploi de s'autofinancer.

Question de Marie-Laure SERGENT

Quelle procédure pour appliquer la part CD dans les tarifs ?

Une fois le tarif voté, il faut l'envoyer à la fédération (Nathalie Lestoquoy), par exemple en remplissant le même tableau qui affiche les parts fédérale et ligue en ajoutant une colonne CD ([un modèle ici](#)). De son côté, le CD71 facture directement les clubs.

Question de Romain BESSONNAT

Pour un contrat qui commence en septembre 2023, faut-il prévoir une augmentation ?

Non, l'augmentation sera seulement pour les contrats qui commencent en 2024.

Question de Marie-Laure SERGENT

Quelles sont les modalités d'embauche ?

La mise à disposition commencera le 1^{er} septembre, sur un calendrier annualisé avec un planning des missions (stages CD, scolaire, tournois, etc.). Il y aura des périodes de travail plus intenses et d'autres plus calmes.

L'idéal serait la présence d'un apprenti plus sur le terrain, coordonné par l'ADD avec un rôle d'organisateur. Parmi les missions de l'ADD il peut y avoir aussi la recherche d'un apprenti. Il est aussi envisageable de partager un apprenti entre deux CD limitrophes.

Tour de table :

- Pour le CD71, Romain BESSONNAT informe qu'ils seraient prêts à prendre un ADD à 20% (à valider à l'AG le 1er septembre). Ils ont un apprenti qui continue sur la deuxième année, donc la situation serait idéale.
- Pour le CD90, Stéphane MARAZZI dit qu'ils ont des projets, qu'il espère que le CD va saisir cette opportunité mais qu'il ne peut pas parler au nom du président.
- Pour le CD89, Isabelle LACHAUME explique que le lendemain ils ont une réunion avec les autres clubs du CD pour en parler, en vue de l'AG électorale qui aura lieu le 12 septembre. Marianne MICHAUT ajoute qu'un ADD serait très précieux et bénéfique pour aider les bénévoles et pérenniser le CD.

- Pour le CD39, Marie-Laure SERGENT informe que leur AG sera fin août et que sur le principe ils sont partants pour avoir un ADD et aussi un apprenti si possible.
- Pour les CD absents, Samuel BOYE informe que le CD70 s'était dit plutôt favorable ; le CD25 pour le moment ne s'est pas positionné ; et le CD21 prendra un ADD seulement s'ils trouvent un apprenti.

Samuel BOYE ajoute un point concernant les subventions : les CD qui vont s'engager dans la professionnalisation seront prioritaires pour les demandes de subventions PSF 2024, et ils auront donc très probablement l'enveloppe de 1500 €.

Stéphane MARAZZI ajoute que les subventions PSF seront attribuées avec des critères stricts : sommes engagées inférieures à la somme touchée ; projets conformes et de qualité.

❖ **L'organisation des championnats M13, M11, M9 pour la saison prochaine**

Samuel BOYE montre le [calendrier prévisionnel](#) qui a été voté à l'assemblée générale de la Ligue, et en particulier les colonnes concernant les catégories M9/M11 et M13, qui sont celles gérées par les Comités départementaux au moins dans les premières phases (jusqu'en février pour les M13 et jusqu'en mars/avril pour les M9/M11).

La Ligue continue d'établir le calendrier afin de proposer des dates communes à tous les CD et un même fonctionnement :

- Les 2 premiers plateaux seront par département.
- Ensuite, il y aura 3 tournois avec la réunion de 2 départements afin d'avoir des catégories plus fournies.
- En janvier-février, il y aura une phase géographique « ex-régions ».
- Après les vacances de février, ce sera la phase régionale BFC avec 4 plateaux pour le M13 et 3 plateaux pour les M9/M11.

Concernant les formules, chaque département fait comme il veut, mais la préconisation est de 2X2 pour tous sur les deux premiers tournois, et ensuite 4X4 pour les M13 (en passant par 3X3 si besoin) et 2X2 avec blocage pour les M9/M11.

Il faut solliciter la Ligue si besoin d'aide pour l'organisation des tournois.

Samuel BOYE demande aux clubs du CD89 comment ils vont se positionner par rapport aux plateaux régionaux.

Isabelle LACHAUME explique que cette saison ils ont fait 6 plateaux du CD89. Pour la saison prochaine, elle ne sait pas, car le problème des trajets est toujours présent.

Marianne MICHAUT ajoute qu'il est difficile pour des jeunes enfants de faire de grands déplacements. Elle ne peut pas du tout s'engager sur leur présence ou pas sur les plateaux régionaux (ou même interdep) de la prochaine saison.

❖ **Questions diverses**

Question d'Isabelle LACHAUME

Isabelle LACHAUME demande ce qui va se passer si le CD89 ne trouve pas de président => Samuel BOYE répond que le CD sera sous gestion de la Ligue.

Questions de Marie-Laure SERGENT

Elle demande la rédaction d'un document qui formalise les règles et en particulier les différentes possibilités de blocage, pour que les pratiques soient les mêmes partout =>

Samuel BOYE répond que les CD font comme ils veulent pour les phases départementales, mais qu'en phase régionale sera utilisée la règle de la Ligue. C'est une bonne idée celle d'un document explicatif, il en parlera à l'ETR et ce sera fait pour la rentrée.

Marie-Laure SERGENT demande aussi que le formulaire d'inscription aux tournois M11 soit adapté, car l'actuel ne tient pas compte des niveaux de pratique => Samuel BOYE répond qu'il faudrait même mettre en place deux niveaux en M11 (avec un barrage au premier tournoi), pour que sportivement les plateaux soient plus attrayants pour les jeunes.

Marie-Laure SERGENT demande quand sera envoyé le calendrier => Samuel BOYE répond qu'il doit le finaliser et ensuite il sera envoyé, sur le mois de juillet.

Samuel BOYE conclut que le calendrier est difficile à faire et demande aux CD de respecter dans la limite du possible les dates prévisionnelles, afin de permettre aux M13 de participer aux tournois M15 régionaux. De plus, il rappelle que les dates ont été positionnées hors vacances scolaires et jours fériés, mais cela implique qu'il y aura un trou du 6/4 au 25/5. Le sujet a déjà été traité à l'AG de la Ligue et accepté.

Fin de la séance : 21h00